



BDC • La conduite de projet ou d'affaire



Produire - Réaliser

Management - Gestion de projets

ACTIVITÉS

En fonction des différents contextes et/ou organisations des entreprises, les missions ou activités du titulaire portent sur :

- Le candidat veille à l'avancement du projet et s'assure que celui-ci soit conforme au cahier des charges, mais également aux objectifs fixés, au planning prévisionnel établi, aux délais fixés...
Il exploite pour cela des outils et des indicateurs de suivi portant sur le planning prévisionnel, les ressources affectées, le mode de pilotage..
Pour assurer le suivi du projet, il anime des réunions avec les parties prenantes du projet et élabore des plans d'actions pour atteindre les objectifs du projet.
A l'issue du projet, il mesure la performance du projet (le réalisé par rapport à l'attendu) et le formalise dans un retour d'expérience.
Le candidat suit l'avancement du projet à partir des indicateurs définis, de manière systématique, pour pouvoir ajuster le projet si besoin et atteindre les objectifs fixés. Il formalise son retour d'expérience en se basant sur une analyse méthodique sur les plans technique ou qualitatif, organisationnel ou socio-organisationnel, économique.

COMPÉTENCES

- Suivre un projet (ou une affaire)
- Animer une réunion de travail
- Formaliser un retour d'expérience



> Les interlocuteurs

- L'UIMM territoriale la plus proche
- Représentant des salariés
- Directement en entreprise
- Conseiller d'orientation
- Conseiller en évolution professionnelle : Pôle emploi, APEC...

> Identification

N° Cert. : (CQPM 0142/ CQPM 0200/ CQPM 0242).

État : Active

RNCP : RNCP

> Dispositif d'accès

Qui peut accéder à la certification ?

- Jeunes et adultes
- Salarié(e)s
- Intérimaires
- Demandeurs d'emploi

Comment accéder à la certification ?

Par la formation

- CPF
- Contrat d'apprentissage (si mobilisation du CPF)
- Contrat de professionnalisation
- Plan de développement des compétences
- CPF transition Prof.
- POE (Individuelle/collective)

Par la Validation des Acquis de l'Expérience

- Période de Professionnalisation
- Plan de formation
- CPF
- Congé VAE